

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE L'ADULLACT

HÔTEL DE MÉTROPOLE - MONTPELLIER

JEUDI 16 JUIN 2022

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale Extraordinaire : 14h30

1. Modification du quorum requis pour tenir une AG [vote]

Avec plus de 400 membres, il devient difficile de réunir 1/4 des voix pour l'obtention du quorum qui permet de délibérer valablement. Le CA propose à l'AG d'abaisser ce quorum à 10 %.

2. Autoriser le CA à se tenir et à délibérer en visioconférence [vote]

Maintenant que les habitudes sont prises, il devient difficile de revenir en arrière. Le CA demande à l'AG de l'autoriser à se réunir et à délibérer valablement en visio-conférence.

3. Création du collègue « contributeur » [vote]

Dans le contexte de l'obtention de la RUP, il nous est demandé de toucher le grand public. Or nous avons plus de 15 000 inscrits sur la forge! Il s'agit de les inviter à rejoindre gratuitement le statut de membre de l'association, via ce nouveau collègue.

Assemblée générale Ordinaire : 15h00

1. Rapport moral [vote]

2. Rapport d'activité

- i. Équipe
- ii. Adhésions
- iii. Projets
- iv. Animations

3. Rapport financier [vote]

4. Présentation des comptes analytiques 2021

5. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes

6. Approbation des comptes par l'Assemblée Générale [vote]

7. Résolution sur l'affectation du résultat [vote]

8. Présentation du budget prévisionnel 2022 [vote]

9. Questions & informations diverses

Conformément à l'article 8 de nos statuts, vous avez la possibilité d'ajouter aux questions diverses les points complémentaires que vous souhaiteriez voir abordés. Dans cette hypothèse, nous vous invitons à nous les communiquer dans les meilleurs délais.